

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

HAEMOVAX

2. Composition qualitative et quantitative

Une dose de 0,3 ml contient :

Substance(s) active(s) :

Haemophilus paragallinarum sérotype A $\geq 0,6$ UIS (*)

Haemophilus paragallinarum sérotype C $\geq 0,6$ UIS (*)

Adjuvant(s) :

Aluminium (sous forme d'hydroxyde) 0,63 mg

Excipient(s) :

Thiomersal $\leq 0,03$ mg

(*) : 1 UIS : QS pour obtenir chez la poule vaccinée un indice de séroconversion de $1 \log_{10}$

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Suspension injectable

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Poules.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les poules futures pondeuses et futures reproductrices :

- Immunisation active contre l'haemophilose aviaire (coryza infectieux).

4.3. Contre-indications

Non connues.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.
Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'injection accidentelle du vaccin à l'homme, une consultation médicale est nécessaire.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Aucun effet secondaire connu.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Ne pas administrer aux poules en cours de ponte, ni dans les 2 semaines précédant l'entrée en ponte.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

4.9. Posologie et voie d'administration

1 dose de 0,3 ml par voie sous-cutanée ou intramusculaire selon les modalités suivantes :

Primovaccination : 9 à 6 semaines avant la ponte.
Rappel : 3 semaines avant la ponte.

Agiter le flacon vigoureusement avant et périodiquement pendant l'utilisation.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Aucun effet secondaire connu.

4.11. Temps d'attente

Zéro jour.

5. Propriétés immunologiques

Code ATC-vet : QI01AB04.

Le vaccin contient les sérotypes A et C inactivés d'*Haemophilus paragallinarum*. Il induit une immunité active contre l'haemophilose aviaire (coryza infectieux).

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Aluminium (sous forme d'hydroxyde)
Thiomersal
Solution de chlorure de sodium 0,15 M

6.2. Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: utiliser immédiatement.

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver et transporter à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière.
Ne pas congeler.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon 5 ML (16 doses)
Flacon 50 ML (166 doses)
Flacon 150 ML (500 doses)
Flacon 250 ML (833 doses)
Flacon 300 ML (1000 doses)
Flacon 500 ML (1666 doses)

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE
29 AVENUE TONY GARNIER
69007 LYON
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0803890 2/1985

Flacon de 5 ml
Flacon de 50 mL
Flacon de 250 mL
Flacon de 500 mL
Boîte de 25 flacons de 5 mL
Boîte de 25 flacons de 50 mL
Flacon de 150 mL
Flacon de 300 mL
Boîte de 10 flacons de 150 mL
Boîte de 10 flacons de 300 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

18/12/1985 - 28/01/2022

10. Date de mise à jour du texte

04/01/2023